

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL / BREVET DES METIERS D'ART			
CORRIGE	SESSION 2018	DUREE : 2 H	COEFFICIENT : 2,5
ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE			

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART
Session 2018

CORRECTION DE LA SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et enseignement moral et civique » du candidat ou de la candidate. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ».

Cette répartition est **immuable**.

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une bonne réponse doit pouvoir **compenser** des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs et correctrices prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat ou de la candidate est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse ;
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « **capacités attendues** », des « **éléments attendus** » et ceux qui contribuent à la « **valorisation** » de la note finale.

Les « éléments de valorisation » sont présentés en fin de partie de manière séparée.

Les « capacités et éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat ou d'une candidate à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat ou d'une candidate pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : CIN18-FHG HGEC	Page 1 sur 7

PREMIÈRE PARTIE (Géographie - Sujets d'étude)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 9 points.
- La réponse est évaluée globalement en tenant compte du barème distribué par capacités.

Sujet 1 : acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

Repérer dans le temps et dans l'espace (2 points)

1) Sur la carte en annexe 1, tracez deux lignes à grande vitesse nationales et deux lignes à grande vitesse internationales en utilisant les figurés proposés dans la légende.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances (7 points)

2) Justifiez les affirmations suivantes :

- L'un des objectifs de l'aménagement des territoires est l'équité territoriale.
- Les collectivités territoriales sont des acteurs majeurs de l'aménagement des territoires.

3) Expliquez par quels moyens l'État ou l'Union européenne sont des partenaires des collectivités territoriales dans l'aménagement des territoires.

Capacités évaluées

- Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple relatifs à la situation étudiée.
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.

Éléments attendus

1) Sur la carte :

- pour les lignes à grande vitesse nationales deux exemples parmi les suivants : Paris-Bordeaux ; Paris-Rennes ; Paris-Strasbourg ; Paris-Lyon-Marseille ; Paris-Lille.

On acceptera Paris-Nantes.

- pour les lignes à grande vitesse internationales deux exemples parmi les suivants : Paris-Londres ; Paris-Bruxelles, Paris-Amsterdam.

Le figuré utilisé doit être en adéquation avec celui proposé par la légende.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances (7 points)

2) On attend que soit expliqué :

- que l'aménagement des territoires a pour but de réduire les inégalités territoriales à travers différentes politiques (rénovation urbaine, développement des transports...)

Toute réponse qui évoquerait d'autres objectifs pourra être valorisée.

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : CIN18-FHG HGEC	Page 2 sur 7

- que les compétences des collectivités territoriales en font des acteurs majeurs dans l'aménagement de territoires à différentes échelles (éducation, transports, santé...) ou que ces collectivités mènent des projets d'aménagement. L'État n'est pas le seul décideur de l'aménagement des territoires.

Toute réponse qui évoquerait d'autres acteurs majeurs sera valorisée.

3) On attend que soient évoqués :

- les moyens mis en œuvre par l'État (conservatoire du littoral, parcs naturels marins, création de parcs nationaux, création des pôles de compétitivité...);
- les subventions de l'Union européenne (FEDER, FSE...).

Éléments de valorisation

On valorise notamment les copies apportant des éléments de connaissance supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

OU

Sujet 2 : les transformations de l'espace productif et décisionnel français

Repérer dans le temps et dans l'espace

(2 points)

1) Sur la carte en annexe 2 :

- Localisez et nommez les trois régions françaises les plus industrialisées en termes d'emplois.
- Localisez et nommez un grand port maritime français en utilisant le figuré proposé dans la légende.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

(7 points)

2) Les métropoles jouent un rôle important dans l'organisation de l'espace productif et décisionnel français. Justifiez cette affirmation.

3) Citez deux éléments qui expliquent l'attractivité du littoral français.

4) Présentez un espace productif de votre choix : localisation, secteur d'activités, acteurs concernés, dynamisme ou mutations en cours.

Capacités évaluées

- Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché relatif à la situation étudiée.
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.

Éléments attendus

1) Sur la carte :

- les régions industrialisées suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Grand-Est.
- un grand port maritime : Le Havre, Marseille, Dunkerque, Saint-Nazaire...

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : CIN18-FHG HGEC	Page 3 sur 7

2) Deux éléments attendus parmi les suivants :

- le phénomène de métropolisation (concentration des activités et des hommes dans les métropoles) ;
- le regroupement des fonctions de commandement, des centres de recherche et de formation et de la haute technologie ;
- la métropole comme nœud des infrastructures de transport qui relie les espaces à différentes échelles.

3) Deux éléments attendus parmi les suivants :

- les littoraux, interfaces et ouvertures sur le monde (cf. Atlantique/Manche) ;
- le cadre de vie attractif (héliotropisme) ;
- la concentration des activités sur les littoraux ;
- le poids du tourisme ;
- les aménagements ;
- les emplois notamment saisonniers...

4) On attend que la réponse reprenne les critères énoncés et montre la compréhension de ce qu'est un espace productif.

Éléments de valorisation

On valorise notamment les copies apportant des éléments de connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE (Enseignement moral et civique)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 4 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre, le candidat ou la candidate peut, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Ce sujet s'inscrit dans la question « *Pluralisme des croyances et laïcité* » et porte sur les connaissances du programme : « *La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur.* »

Il prend en compte les compétences :

- *identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;*
- *mobiliser les connaissances exigibles ;*
- *développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.*

Il doit permettre au candidat ou à la candidate de questionner la notion de laïcité. Conformément au programme, il invite à réfléchir à partir d'une situation concrète à la mise en application du principe de la laïcité.

Sujet : pluralisme des croyances et laïcité

Questions

- 1) Un 9 décembre, la loi française qui instaure la laïcité de l'État a été promulguée. Quelle est cette loi ? De quelle année date-t-elle ?
- 2) Le document rappelle que la laïcité est une « condition fondamentale du vivre ensemble ». Expliquez cette affirmation.
- 3) Votre classe est chargée d'animer la journée du 9 décembre dans votre lycée. Un élève n'en voit pas l'intérêt. Rédigez un argumentaire qui vous aidera à le convaincre de l'utilité de cette journée.

Éléments attendus :

On attend :

- que soit mentionnée la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905.
- que soit expliqué que la laïcité permet le « vivre ensemble » parce qu'elle implique le respect d'autrui, la tolérance, l'égalité entre les citoyens quelle que soit leur appartenance ou non appartenance à une religion, la liberté de culte...
- que la thèse soit défendue au moyen d'arguments et d'exemples précis.

Éléments de valorisation :

On valorise les réponses des candidats faisant preuve de connaissances supplémentaires, de sens des nuances et d'une excellente maîtrise des compétences évaluées.

TROISIÈME PARTIE (Histoire – Situations)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 7 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

Sujet 1 : le plan Schuman

Questions

- 1) Présentez le contexte dans lequel Robert Schuman prononce sa déclaration en expliquant les deux passages soulignés. (document 1)
- 2) Expliquez comment, selon Robert Schuman, la mise en commun des productions de charbon et d'acier doit permettre de préserver la paix. (document 1)
- 3) Identifiez et expliquez les freins présentés par William Pickles à la participation de la Grande-Bretagne à la Haute Autorité commune proposée par Robert Schuman. (documents 1 et 2)
- 4) Dans quelle mesure l'idée d'une « Fédération européenne » énoncée par Robert Schuman s'est-elle réalisée ? Justifiez votre réponse.

Capacités évaluées

- *Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.*
- *Contextualiser le document en fonction de la période historique correspondante.*
- *Identifier le rôle des acteurs.*

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : CIN18-FHG HGEC	Page 5 sur 7

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- présente les enjeux liés au contexte :
 - garantir la paix pour éviter un nouveau conflit tel que la Seconde Guerre mondiale qui a embrasé l'Europe ;
 - faire face au nouveau danger que représente la guerre froide ;
 - impulser une coopération entre les ennemis européens d'hier.
- explique le projet exposé par Robert Schuman consiste en une coopération inédite, appuyée sur le couple franco-allemand, dans le domaine économique pour créer une communauté d'intérêt et éviter ainsi tout risque de guerre ou de basculement vers le bloc de l'Est.
- explique que :
 - les Britanniques ne sont pas prêts à renoncer à leur liberté à n'importe quelle condition ;
 - des incertitudes demeurent sur les questions non tranchées : accès aux matières premières et aux marchés, établissement des tarifs...
- s'interroge sur la portée de la déclaration de Robert Schuman :
 - construction européenne (CECA, CEE, UE) ;
 - approfondissement et élargissement progressifs de l'Europe communautaire ;
 - limites de cette construction : absence d'une réelle Fédération européenne, manque de consensus autour des questions de politique étrangère, Europe de la Défense non réalisée, sortie de l'Union (Brexit)...

Éléments de valorisation

On valorisera sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidats apportant des connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

OU

Sujet 2 : Kohl – Mitterrand et l'Europe

Questions

- 1) Montrez comment et pourquoi le journal *Le Républicain lorrain* donne de l'importance à la rencontre Kohl-Mitterrand du 22 septembre 1984. (document 1)**
- 2) Expliquez le lien entre le projet présenté dans le communiqué franco-allemand du 4 novembre 1988 et la rencontre Kohl-Mitterrand du 22 septembre 1984. (document 2)**
- 3) Expliquez comment le couple Kohl-Mitterrand a été un moteur de la construction européenne. Vous pouvez vous appuyer sur d'autres réalisations auxquelles ils ont contribué entre 1982 et 1995. (documents 1 et 2)**

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : CIN18-FHG HGEC	Page 6 sur 7

Capacités évaluées

- *Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.*
- *Décrire et caractériser une situation historique*
- *Identifier le rôle des acteurs.*

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat ou de la candidate :

- décrive et explique les choix du quotidien :
 - un événement présenté en une de journal (gros titre, dessin de presse) ;
 - la représentation, dans le dessin, de la tombe des soldats français et allemands de la Première Guerre mondiale et de la poignée de main, symbole de réconciliation ;
 - une rencontre dont la symbolique est forte (Verdun, théâtre de la bataille la plus longue et la plus sanglante du conflit ; deux anciens ennemis qui se réconcilient).
- explique le lien le projet franco-allemand de télévision et la rencontre du 22 septembre 1984 : volonté d'enterrer les conflits du passé par la mise en œuvre d'un projet culturel commun, développer une identité européenne autour du couple franco-allemand.
- explique que le couple franco-allemand a été un moteur de la construction européenne en scellant leur réconciliation par des actes symboliques (poignée de main de Verdun) et des projets concrets (Arte, Eurocorps...), et en développant une activité diplomatique intense pour promouvoir l'intégration.

Éléments de valorisation

On valorisera sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies apportant des connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement